

**RAPPORT ANNUEL 2022-2023  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DE L'ESCALADE**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE  
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 LIP)

<b>Par :</b>	Maryse Desroches
<b>Titre :</b>	Directrice
<b>Date :</b>	21 juin 2023

## **Mot de la présidence**

Au nom de tous les membres du conseil d'établissement de l'école de l'Escalade (le « CÉ »), j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel 2022-2023 qui résume nos activités de la dernière année scolaire.

Le conseil a travaillé sur les dossiers décrits dans ce rapport afin de maintenir l'amélioration continue des services offerts à nos enfants.

Rappelons que la mission de la direction, des enseignants, du personnel de soutien, des professionnels, des bénévoles et des membres du conseil d'établissement est la même : travailler ensemble pour assurer une instruction de qualité dans un environnement social qui promeut des règles de vie exemplaires et de saines habitudes aux élèves tout en demeurant ouvert aux nouvelles réalités qui nous entourent et en favorisant l'apprentissage continu du personnel. Dans ce même but, sachez que le conseil d'établissement est toujours ouvert à recevoir vos suggestions et commentaires pour apporter des améliorations dans chacun de ces volets. N'hésitez jamais à communiquer avec moi ou à discuter avec un membre du conseil.

Séverine Duranleau, présidente du conseil d'établissement

## **1. Présentation du Conseil d'établissement**

Liste des membres

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Julie Choquette	Professionnelle (orthophoniste)
Annie-Monica Daigle	Technicienne en service de garde
Nadine Drolet	Technicienne en éducation spécialisée (TES)
Séverine Duranleau	Parent, présidente
Kim Girard	Représentante de la communauté
Simon Jomphe	Parent, substitut au comité des parents
Simon Lefebvre	Parent, vice-président
Guillaume Morin	Parent, représentant au comité de parents
Isabelle Robichaud	Parent
Katy Sirois	Enseignante

Heidi Tremblay	Enseignante
----------------	-------------

## 2. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
	19			31
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
		26	24	21

\*Art. javascript:displayOtherLang("se:67");67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »

## 3. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

*L'Escalade s'est donné comme vision de devenir « une communauté éducative riche de sa diversité qui collabore au développement du goût d'apprendre et à l'engagement de chaque élève dans des apprentissages porteurs d'avenir ».* Pour cheminer vers l'atteinte de cette vision, nous avons convenu de nous appuyer sur les valeurs suivantes : **Respect, autonomie et persévérance**. Cette vision et ces valeurs sont au cœur de nos différentes actions et décisions.

Afin de cibler ses actions sur les enjeux propres au milieu, l'équipe s'est donnée quatre objectifs :

- Augmenter le nombre de rencontres pour harmoniser les pratiques évaluatives en français et en mathématique;
- Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 76% et plus dans la compétence raisonner à la fin du 3<sup>e</sup> cycle;
- Augmenter le nombre d'élèves ayant 76 % et plus en écriture à tous les niveaux;
- Faire bouger les élèves au moins 60 minutes par jour.

Des moyens ont été mis en place afin de travailler sur ces quatre aspects. Parmi ceux-ci, deux communautés de pratique au sujet des ateliers d'écriture ont été vécues, une communauté de pratique sur les petits gestes qui comptent au quotidien afin de favoriser l'inclusion scolaire, et la participation d'un sous-groupe à 6 jours de formation sur les pratiques des écoles efficaces.

Nous sommes à réviser notre projet éducatif afin que la nouvelle mouture soit adoptée par le CÉ en décembre 2023. Le conseil a été tenu au courant des démarches vécues et de l'avancée des travaux.

## **Règles de conduite**

Quelques lignes directrices :

Les règles de vie présentent le comportement attendu par les élèves et ont pour but de leur permettre d'évoluer dans un milieu sécuritaire, empreint de respect.

Des conséquences logiques telles que pertes de privilège ou geste de réparation seront appliquées en cas de manquement aux règles.

Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est appliqué rigoureusement. Les gestes de violence ou d'intimidation sont traités avec un grand sérieux. Un effort est fait afin de consigner tous ces gestes. Des protocoles individualisés sont mis en place afin d'accompagner les élèves qui éprouvent des difficultés à ce sujet.

## **4. Frais chargés aux parents**

Quelques faits saillants :

Les frais chargés aux parents ont été adoptés le 24 mai 2023. Ils sont revus chaque année afin que le coût chargé aux parents corresponde à ce qui est strictement nécessaire.

## **5. Avis et consultations – Centre de services scolaire**

Sujets sur lesquels le conseil d'établissement a été consulté

<b>Date</b>	<b>Objet de la consultation</b>	<b>Court résumé de la position du CÉ</b>
19-11-2022	Projet éducatif	Tout au long de l'année, la direction a tenu le CÉ au courant de l'avancée des travaux quant à la révision du projet éducatif. Entre autres, le CÉ s'est montré favorable à la vision, la devise, les valeurs et les enjeux retenus.
31-01-2023		
26-04-2023		

31-01-2023	Photo scolaire	Les parents souhaitent poursuivre avec le studio Photo repensée
26-04-2023	Critère sélection direction	Statu quo
24 mai 2023	Critères formation des groupes	Formation de groupes équitables. Attention particulière apportée aux doubles degrés.

## **6. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 LIP**

<b>Date</b>	<b>Objet de l'information</b>	<b>Outils utilisés</b>
7 septembre 2022	Présentation du rapport annuel 21-22 du conseil d'établissement	Document présenté à l'assemblée générale des parents puis déposé sur le site de l'école.

## **7. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs</b>	<b>Précisions</b>
19-10-2022	Planification des contenus en éducation à la sexualité	Approuvée à l'unanimité
19-10-2023	Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle	Approuvée à l'unanimité
19-10-2022 31-01-2023 26-04-2023	Activités et sorties éducatives	Approuvées à l'unanimité
31-01-2023	Grille-matière	Approuvée à l'unanimité
26-04-2023	Changements à l'horaire 23-24 : (1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année, ajout de 2 minutes aux périodes de l'après-midi. Permet	Approuvés à l'unanimité

	de dégager 5 demi-journées de concertation pendant lesquelles les élèves seront pris en charge par le service de garde)	
24-04-2023	Calendrier 2023-2024 - primaire	Approuvé à l'unanimité

## **8. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières</b>	<b>Précisions</b>
19-10-2023	Adoption du budget de l'école	Adopté à l'unanimité
19-10-2023	Résolution concernant les mesures protégées et dédiées	
24-05-2023	Frais chargés aux parents 2023-2024	Approuvés à l'unanimité
24-05-2023	Liste des fournitures scolaires 2023-2024	Approuvée à l'unanimité

## **9. Projets spéciaux**

Une année bien dynamique s'est écoulée. Plusieurs projets pédagogiques ont été vécus par notre communauté éducative. Sous le thème de : « À l'Escalade, fais voltiger ta plume d'auteur », tous nos élèves, du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année ont vécu les ateliers d'écriture. Des groupes de travail étaient bien actifs à ce sujet parmi nos enseignants. Trois éditions du journal le Rappel ont été publiées.

L'équipe et les élèves ont vécu des activités et des projets motivants : des activités de reconnaissance rassembleuses comme le bal des neiges, les olympiades et un spectacle de talents. Aussi, plusieurs sorties et activités ont été vécues : théâtre, plein-air, invités animant des activités scientifiques ou littéraires, etc. Cette année a marqué le retour des camps pour le préscolaire, le premier cycle et les 4<sup>e</sup> années. Nos élèves de 6<sup>e</sup> année ont profité d'une belle journée à la Ronde pour marquer la fin de leur primaire!

## **10. Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)**

C'est une belle année qui se termine.

Les membres du conseil d'établissement tiennent à remercier les membres du personnel pour leur travail soutenu.

Félicitations aux élèves pour leur persévérance. De belles vacances bien méritées!

Un immense merci aux parents pour leur collaboration et leur implication.

Une nouvelle réalité nous attend en 23-24. La communauté de l'Escalade voit plusieurs élèves et membres du personnel quitter en raison du redécoupage des bassins et des nouvelles écoles. Malgré tout, nous anticipons l'année prochaine avec enthousiasme! Plusieurs projets sont à venir!